



Le Cîm

CESSON-SÉVIGNÉ INFORMATIONS MAGAZINE

1^{ER} FÉVRIER 2023 - N°929



DOSSIER

Jeunesse : les citoyens de demain !



Ville de
**CESSON
SÉVIGNÉ**



Dossier 13

Jeunesse : les citoyens de demain !

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Savignac
Élue référente : Jeanne Féret,
adjointe à la vie citoyenne et
à la communication
Directeur de cabinet : Maxime
Dumoulin
Responsable du service
communication :
Virginie Lucas
Rédaction et mise en page :
Virginie Lucas et Florence
Thierry
communication@ville-cesson-
sevigne.fr
02 99 83 52 00

Conception graphique :
Yves Bigot
Impression : Chat Noir
Impressions
Tirage à 10 600 exemplaires
Distribution : S'pricom
06 48 60 49 58
02 99 35 56 13

Couverture : Les jeunes du CCJ
© Ville Cesson-Sévigné



La Ville en action 4-10

Retour en images 4

L'actu en bref 6

La Ville en action 7

Développement durable 12



Vie municipale 18-19

Expressions politiques 18

Ils font Cesson 21-25

Économie & commerces 21

Culture 24

Vie associative et sportive 27

Infos pratiques 30-31

Infos pratiques 30

REMISE DES ÉLÉMENTS DATES À RETENIR

Remise des documents

par mail à
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Derniers délais, avant 12 h :

- Magazine du 1^{er} mars 2023 :
lundi 6 février
- Magazine du 1^{er} avril 2023 :
lundi 6 mars

Chères Cessonnaïses, chers Cessonnaïses,

La période des vœux est un moment unique dans l'année. Propice aux rencontres chaleureuses et aux discussions sincères, elle permet des échanges nourris avec les habitants, les associations et les entreprises. Bien sûr, cela donne souvent à entendre les solutions pour l'avenir de notre Ville mais c'est aussi l'occasion de recueillir, en toute franchise, les doutes et les incertitudes qui assaillent chacun. Cet éditorial, au travers duquel je vous partage mon sentiment sur l'actualité chaque mois, se veut également être un lieu de transparence.

Dans cette édition, j'ai choisi d'évoquer avec vous les contraintes financières auxquelles nous faisons face en tant que collectivité. Elles sont la résultante de deux phénomènes.

Le premier, c'est évidemment la crise sanitaire. Celle-ci a provoqué une baisse de la fréquentation moyenne sur l'année de nos équipements en régie et a entraîné par conséquent une perte de recettes. Nous continuons aujourd'hui d'en absorber les effets. Le deuxième phénomène prend ses racines peu avant la guerre en Ukraine, cette dernière n'ayant fait qu'amplifier le contexte inflationniste. À peine 1 an plus tard, en conservant la même trajectoire budgétaire, cela nous amène à commencer l'année avec 1,8 million d'euros de dépenses supplémentaires sans rien faire de plus. Mais alors, d'où viennent ces coûts additionnels ?

Ils ont quatre origines. La plus évidente, et elle vous concerne également, c'est le prix de l'énergie. À Cesson-Sévigné, comme évoqué plus haut, nous avons la chance d'avoir beaucoup d'équipements en régie mais cela implique de les faire fonctionner. Avec le prix des énergies qui a augmenté de 270 % à ce jour et malgré les mesures de sobriété mises en place, cela impacte fortement le budget de la Ville.

Dans le même temps, et c'est tout à fait légitime, le point d'indice* des agents publics a augmenté de 3,5 % à l'été 2022. De plus, à compter du 1^{er} janvier 2023, l'indice minimum de traitement des fonctionnaires des trois fonctions publiques (d'État, hospitalière et territoriale) a été relevé au niveau du Smic. Pour la Ville, c'est une augmentation conséquente de sa masse salariale.



© François Lepage

Bien heureusement, nous avons opté depuis longtemps pour une gestion maîtrisée des effectifs communaux et cela permet d'en atténuer les effets.

Troisième origine, l'augmentation du prix des matières premières : alimentaires, transports, matériaux, etc... (ex : +17 % d'augmentation sur les aliments). Cela engendre une hausse directe du budget municipal puisque les surcoûts liés à cette flambée des prix sont compensés par nos fonds propres et restent encore non imputés aux utilisateurs.

D'autre part, la réduction de notre dotation globale de fonctionnement (DGF) par l'État rend notre situation encore plus difficile et participe à complexifier l'équilibrage du budget municipal.

C'est dans ce contexte, que je tiens à vous assurer que nous faisons tout notre possible pour maintenir les services aux habitants et pour protéger les intérêts de notre ville. Notre énergie est entièrement dirigée pour ne pas faire peser ces difficultés sur les Cessonnaïses. Et nous sommes, bien entendu, déterminés à continuer de travailler en bonne intelligence avec tous les acteurs du territoire pour assurer un avenir favorable à notre commune. J'ai confiance en notre capacité à surmonter collectivement ces temps incertains.

Je termine par un mot sur le budget participatif. Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les initiateurs de projet, ce sont plus de 30 dossiers qui ont été remis aux services de la ville. Dès le 1^{er} février, nous les étudierons attentivement avant de vous donner la possibilité de voter pour vos projets préférés durant tout le mois de mai. Hauts les cœurs !

**Votre Maire,
Jean-Pierre Savignac**

* Le point d'indice est un outil utilisé par l'État pour calculer le montant du salaire brut des fonctionnaires. Il est l'indicateur des augmentations de salaires des fonctionnaires.



5 janvier

Après 3 ans sans pouvoir se retrouver, la cérémonie des vœux aux agents s'est tenue au Carré Sévigné.

29 retraités et 18 médaillés du travail ont été mis à l'honneur par Monsieur Le Maire pour leurs nombreuses années de service public.

12 janvier

Remise de clés aux nouveaux habitants de la résidence Utopy.

60 logements ont été livrés au sein du projet "Les Hauts de Sévigné" dans le quartier du Haut Grippé. Après une visite du bâtiment, le Maire Jean-Pierre Savignac s'est exprimé devant les nouveaux habitants à l'Espace Citoyen. Il leur a ensuite symboliquement remis les clefs de leurs logements en présence de Mme la Député Laurence Maillart-Méhaignerie et M. le Président du Conseil départemental Jean-Luc Chenut.



16 janvier

Les élus ont reçu les associations de la Ville au Carré Sévigné afin de remercier le tissu associatif pour son action sur le territoire.

Le club photo, le vestiaire solidaire, le tennis club et En piste étaient mis à l'honneur. Pour l'occasion, Célia, jeune artiste de l'école de cirque a présenté un numéro de cirque aérien. Jean-Pierre Bréau a reçu la médaille de la Ville pour son investissement au sein de l'association Cesson Mémoire et Patrimoine depuis 20 ans.



17 janvier

Vœux aux entreprises

Au tour des acteurs économiques d'être mis à l'honneur le tissu économique du territoire lors d'une 2e soirée des vœux.

Quatre entreprises sont montées sur la scène pour présenter leur activité autour de l'innovation de haute technologie jusqu'à l'innovation de proximité :

Capgemini, Unseenlabs, Fleximodal et Tattoo Shop.



19 janvier

Deux champions ont testé le stade d'eaux vives

À peine la mise en eau faite, deux membres de l'équipe de France débarquent à Cesson-Sévigné pour découvrir le nouveau stade d'eaux vives. Nicolas Gestin et Mewen Debliquy, tous deux champions du monde U23 de slalom de canoë, ont pu dévaler le nouveau parcours. Ils sont ravis du potentiel et de l'amélioration du stade. Tous deux le connaissaient bien puisqu'ils étaient pensionnaires du pôle France kayak et Mewen porte encore les couleurs du club des Poissons Volants dans les compétitions nationales et internationales.

21 janvier

Les nuits de la lecture

Cette soirée proposée par la médiathèque a connu un vif succès, sur le thème de la peur. Avec au programme un escape game, une murder party, de nouveaux jeux de plateau et jeux vidéo, des ateliers créatifs.





Vie citoyenne Recensement de la population 2023

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, muni de sa carte officielle, déposera à votre domicile un courrier d'information sur le déroulement du recensement 2023. Il vous donnera notamment vos identifiants internet pour réaliser votre recensement en ligne sur : le-recensement-et-moi.fr ainsi qu'une notice. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, il vous remettra un bulletin papier à remplir.

► jusqu'au 25 février.



Éducation Ouverture des inscriptions dans les écoles publiques

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2023 des enfants nés en 2020 et pour les nouveaux arrivants seront ouvertes du 9 février au 10 juin.

- Vous disposez déjà d'un compte sur le portail famille : vous devez simplement ajouter l'enfant concerné sur votre compte.

- Vous ne disposez pas de compte : il est obligatoire de le créer et de remplir en ligne les renseignements sur le ou les enfants concernés par une inscription scolaire.

Dans tous les cas, vous devez transmettre via le compte famille, dans "mes documents à déposer", la copie des pages de vaccination, les pages parents et enfants du livret de famille, l'attestation responsabilité civile, un justificatif de domicile.

Dérogation secteur scolaire

En cas de demande de dérogation du secteur scolaire, une demande est à compléter avant toute inscription, le dossier est disponible dans les "formulaire d'inscription" sur le portail familles.

Les agents de l'Espace Citoyen restent disponibles pour tout complément d'information et pour les familles rencontrant des difficultés pour

réaliser leurs démarches en ligne.

► 02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Portes ouvertes

Le lycée Ozanm et le collège Léontine Dolivet vous ouvrent leurs portes : vendredi 3 février à 19h et samedi 4 février à 12h

► 99, rue de la Chalotais
02 99 83 97 47

Le lycée Sévigné vous accueille samedi 4 mars, de 9h à 12h

► 2, rue de la Chalotais
02 99 83 52 52

Forum Métier : le collège Bourgchevreuil cherche des professionnels

Chaque année les associations de parents d'élèves FCPE et GPE organisent avec le collège un forum des métiers à destination des élèves de 4^e et de 3^e. Elles recherchent pour cette organisation des professionnels volontaires pour présenter leur métier, leur parcours et leurs secteurs d'activité.

Cette présentation se fait sous forme de stands dans lesquels les élèves viennent en binôme poser des questions préparées en amont.

► samedi 4 mars, de 8h30 à 12h30 dans l'enceinte du collège
► contact : forumdesmetiers.bourgchevreuil@gmail.com



Sport Piscine sports et loisirs

Stages multisports

Du 13 au 17 février et du 20 au 24 février les éducateurs proposent aux enfants nés entre 2011 et 2013 et entre 2014 et 2016 de découvrir différents sports.

Une structure gonflable pendant les vacances !

Elle sera mise en place les lundis, mercredis et vendredis de 14h30 à 17h.

Journées portes ouvertes

Du 6 au 8 février c'est l'occasion de découvrir la piscine, la salle de musculation et de rencontrer l'équipe ! La piscine vous ouvre gratuitement les portes des bassins ludique et sportif sur des créneaux spécifiques. Renseignez-vous à l'accueil de la piscine.

► piscine@ville-cesson-sevigne.fr ; 02 99 83 52 10

Habitat Logements en Bail Réel Solidaire

Des appartements neufs du T2 au T5 sont encore disponibles dans le programme Villa Positano (proche métro) en Bail Réel Solidaire. Ce programme est disponible uniquement pour de la résidence principale, sous conditions de ressources.

► plus d'infos au 02 52 56 41 58 ou sur keredes.coop



1^{er} budget participatif : merci aux participants

À l'heure où le CIM est imprimé, au total 32 contributions ont été déposées sur la plateforme du budget participatif. Merci à tous les participants et rendez-vous en mai pour les votes !



Les Parcours Permanents d'Orientation réactualisés : à vos boussoles !

Enfants, adultes, débutants ou experts... Et si vous testiez les parcours d'orientation à la Monniais ? La course d'orientation est une discipline sportive alliant course et réflexion et dont l'objectif est de se rendre d'un point à un autre à l'aide du carte.

Une pratique accessible à tous

Le parc de la Monniais, avec ses prairies et ses zones boisées, est un endroit idéal pour la course d'orientation. La Ville y a installé un Parcours Permanent d'Orientation (PPO) avec plusieurs circuits et des niveaux de difficultés variables. La course d'orientation est une activité accessible à tous en pleine nature, ludique et stratégique, elle se pratique à l'aide d'une carte en courant ou en marchant. En famille, entre amis, avec les enfants, seul ou en groupe, les circuits s'adaptent à vos envies et votre niveau. Vous pouvez les réaliser en autonomie ou encadrés par les éducateurs sportifs de la Ville.



Borne de poinçonnage

Comment choisir son itinéraire pour rejoindre les balises ?

Tout au long du circuit vous devez passer des points de passage obligatoires et trouver les balises. Chaque balise est équipée d'une pince pour poinçonner votre carte. Pour choisir un itinéraire simple et

facile, vous devez suivre le plus possible les lignes directrices, les éléments du terrain qui se voient et qui se suivent facilement comme les routes, les allées pavées, les clôtures, les ruisseaux...

Des cartes à télécharger gratuitement

Olivier Floriot, du comité départemental de Course d'orientation 35 a mis à jour la cartographie. Vous trouverez sur le site internet de la Ville les différentes cartes par niveau à télécharger et à imprimer pour le poinçonnage.



À noter : dans le cadre de votre pratique, veillez au bien-être des promeneurs et à la tranquillité des espèces animales et végétales présentes sur le site.

- ▶ 02 23 45 18 18 ;
base-sports-nature@ville-cesson-sevigne.fr
- ▶ carte à télécharger sur ville-cesson-sevigne.fr, rubrique "Base Sports Nature"



Signature de la Convention Territoriale Globale le 9 janvier avec Béatrice Legault, adjointe chargée de l'enfance et de la famille ; le Maire Jean-Pierre Savignac ; Christophe Jan, président du conseil d'administration de la CAF ; Françoise Gobaille, adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités ; Emmanuelle Seuillatre, responsable du pôle activité territoriale de la CAF.

La Convention Territoriale Globale : les enjeux du projet social de la Ville

La Convention Territoriale Globale (CTG) de Cesson-Sévigné est une démarche partenariale dynamique entreprise avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) afin de construire un projet social sur le territoire. Elle est effective jusqu'au 31 décembre 2026.

« Elle s'inscrit dans une logique de décroisement des politiques locales, en vue de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour répondre au plus près des besoins des Cessonnais » explique Françoise Gobaille, adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités.

Construite à partir de l'Analyse des Besoins Sociaux et d'un diagnostic territorial croisé avec les partenaires sociaux locaux (Point Accueil Emploi, We Ker, Conseil Départemental, bailleurs sociaux, Éducation Nationale, Associations caritatives, CIDFF, Couples et Familles, UDAF, CAF), elle a pour objet de faciliter le développement des services aux familles en mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, en renforçant les coopérations et contribuant, ainsi, à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions. Remplaçant l'ancien Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) depuis le 1^{er} janvier 2022, la poursuite des financements de la CAF est garantie grâce à sa signature.

À la suite du diagnostic mené et validé en comité de pilotage, quatre axes ont été identifiés comme enjeux prioritaires :

- La petite enfance
- L'enfance-jeunesse
- Le soutien à la fonction parentale et l'animation de la vie sociale
- L'accès aux droits et Inclusion numérique.

En travaillant sur ces axes, l'objectif est de soutenir les familles dites vulnérables, favoriser le bien-vivre ensemble, démocratiser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, tout en poursuivant les actions engagées dans le Contrat Enfance Jeunesse précédent. Par exemple, pour les adultes, un "parcours culture" est mis en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : il est destiné aux personnes adultes isolées et facilite le lien social en démocratisant l'accès à la culture. Pour les familles monoparentales qui ont plus de difficultés à accéder aux loisirs, une sortie a été proposée cet été.

Désormais, à charge, pour les acteurs locaux de définir, ensemble, et avec les habitants, les actions de demain !



Stade d'eaux vives : les premiers kayakistes ont franchi le parcours

Mercredi 11 janvier, après plusieurs mois de travaux et un chantier colossal, les jeunes kayakistes du Pôle France et de l'association les Poissons Volants ont été les premiers à pagayer sur ce nouvel équipement. Il répond désormais aux exigences internationales du haut niveau tout en permettant une pratique amateur.



Seulement dix mois de travaux auront été nécessaires pour sa rénovation, pour un coût estimé à 4,5 millions d'euros (2,4 millions financés par la Ville ; 1,4 million par l'ANS - Agence nationale du sport et 620 000 € financés par la Région).

Ce bassin modulable, permettant la pratique pour tous les niveaux, va aussi permettre l'accès des personnes en situation de handicap grâce au tapis roulant.

En présence de Jean Zoungrana, président de la Fédération française de canoë-kayak, le Maire Jean-Pierre Savignac a annoncé l'organisation des championnats de France Élite de canoë-kayak en octobre 2023 et l'accueil d'une équipe chinoise pour leur préparation aux Jeux Olympiques sur ce stade labellisé "Centre de Préparation aux Jeux".

Ramasser les déjections canines : un geste citoyen

Il est toujours très désagréable de se balader et de slalomer entre les déjections canines sur le domaine public. Pour le bien vivre ensemble, chacun doit partager l'espace public avec respect. Nous comptons sur la vigilance des propriétaires de nos amis à quatre pattes et rappelons quelques règles !

Un arrêté municipal du 19 mai 2011 stipule que les déjections animales sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux pour enfants, les parcs et jardins, plates bandes, et ce par mesure d'hygiène publique. Si vous promenez votre animal de compagnie, n'oubliez pas de vous munir d'un moyen pour ramasser les déjections de celui-ci. Elles seront mieux à la poubelle que sous nos chaussures !

Des distributeurs de sacs

Pour vous aider et vous sensibiliser dans cette

démarche, la Ville a installé plusieurs totems distributeurs de sacs pour déjections canines dans les principaux lieux de promenade. Vous pouvez également vous rendre à l'Espace Citoyen pour récupérer des sacs pour déjections canines.

Tenir son chien en laisse

Pour des raisons de sécurité, les chiens doivent être tenus en laisse sur tout espace public. Dans la commune, deux lieux sont interdits aux chiens : le jardin à la française du domaine de Bourgchevreuil et le cimetière (arrêté municipal du 28 janvier 1991).

Les contrevenants risquent une amende de 150 € en cas de non-respect de ces obligations.





www.maisonsextension.com

— 1 rue du Haut Grippé Cesson-Sévigné —

02 99 05 36 46



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION

Aménagement salle de bain

Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

ES&D
ESSENTIEL
DOMICILE

Agence de Chantepie

15, place de l'Eglise

02 22 91 04 10

chantepie@essentiel-domicile.fr



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS



GARDE
D'ENFANTS



AIDE À LA
PERSONNE

*Nous sommes à votre disposition pour mettre en place des prestations sur-mesure
et adaptées à vos besoins.*

Magali Gledel, Gérante de l'agence de Chantepie

www.essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,6/5



MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D
PLANS
PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

RENNES HABITAT

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné

02 99 62 57 31

www.rennes-habitat.fr

Le projet de panneaux photovoltaïques au Bois de la Justice se poursuit



L'implantation des panneaux photovoltaïques est prévue sur des terrains de remblais. Sur la photo, le Bois de la Justice.

Le protocole d'accord avec Energ'iv concernant le projet de centrales photovoltaïques au sol a été résilié lors du conseil municipal du 14 novembre. Cela ne signifie pas l'arrêt du projet, bien au contraire.

Pourquoi avoir résilié le protocole ? « Lors des négociations, nous nous sommes aperçus que l'on pouvait faire mieux, en matière de rentabilité et de location. Nous avons donc dénoncé la convention » explique Cédric Guillemain, directeur des services techniques de la Ville. Le projet, qui à la base concernait uniquement le Bois de la Justice (7,5 ha) est étendu sur un autre site, chemin de Bray (2 ha), derrière la station d'épuration. Une nouvelle consultation a été lancée pour choisir l'entreprise qui installera les panneaux.

Le choix de l'implantation

Sur le secteur du Bois de la Justice, compte tenu de l'aridité du sol constitué des remblais dégagés par le tracé de la LGV (Ligne à Grande Vitesse) et du tunnel ferroviaire situé plus de 6 mètres sous la surface, aucune plantation ne peut être réalisée. Le site est caractérisé par une végétation très rase, sous forme de prairie. Les arbres en bordure de terrain sont hors périmètre de la consultation. La zone du chemin de Bray est un délaissé de terrain, propriété de la Ville, constituée de remblais inertes. Ce terrain dégradé d'environ 2,4 ha est donc adapté à l'implantation d'une ferme photovoltaïque.

Préservation des cheminements doux

Actuellement, le site du Bois de la Justice est principalement utilisé pour les liaisons douces entre les quartiers d'habitation et le centre commercial et pour les activités sportives (running, vélo) en raison

de ses dénivelés intéressants. Ces cheminements devront être préservés par les candidats de la consultation.

Plusieurs critères pris en compte dans la consultation

- Le montage du dossier (bail emphytéotique, assurances, durée prévisionnelle de l'opération jusqu'à la mise en service du système) ;
- Le prix (les retombées fiscales annuelles communales qui dépendent de la puissance installée et du loyer, le droit d'entrée à titre d'immobilisation) ;
- Le projet technique (référence et expérience du candidat pour les panneaux photovoltaïques sur sol),
- Les caractéristiques du projet et des équipements installés (type de matériel, puissance installée, qualité et durabilité des matériaux...) ;
- Les procédures et la mise en œuvre (nombre de panneaux, tonnes de CO₂ évitées...) ;
- Le développement durable (qualité et pertinence des propositions concernant les mesures paysagères, la mise en valeur du site, l'impact minimisé sur la biodiversité et l'écosystème) ;
- Les méthodes de sensibilisation/communication autour du projet.

Le Chiffre

3 C'est le nombre d'années estimées pour réaliser le projet (10 trimestres consacrés aux études et 3 trimestres pour la construction).

Délices de Plantes : un projet participatif de Yarn Bombing*



© Alava Germa Vileier

Le thème du prochain salon Délices de Plantes tournera autour de l'art ! Et il y a plusieurs manières de faire de l'art dans son jardin et en ville. C'est l'idée du Yarn Bombing: recouvrir le mobilier urbain de tricot pour susciter la réaction et décorer les villes.

Les organisateurs du salon ont proposé aux associations Amicale des Retraités et Cesson Loisirs et aux établissements médico-sociaux d'habiller les arbres du Manoir de Bourgchevreuil pour l'édition 2023 du salon Délices de Plantes, tel un art urbain !

Appel aux habitants pour participer

Pour décorer tous ces arbres il va falloir beaucoup, beaucoup de morceaux de tricot ! C'est là que vous, habitants, entrez en jeu. Pour aider les tricoteuses dans leur tâche nous vous proposons de faire don

de vos pelotes de laine cachées, ou non, dans le fond de vos tiroirs.

Et comme le tricot n'est pas réservé à nos mamies, vous pouvez aussi tricoter pour participer au projet de Yarn Bombing. Comment ? en tricotant des carrés de laine de 30 x 30 cm. Ils peuvent être de toutes les couleurs, unicolore, à motifs, nous laissons votre imagination libre de s'éveiller.

Comment on participe ?

Vous avez jusqu'au 28 février pour déposer vos pelotes de laine et jusqu'au 30 mai pour déposer vos carrés de tricot ou de crochet de 30 x 30 cm à l'Espace Citoyen ou à la médiathèque du Pont des arts.

Les associations et établissements mobilisés se chargeront ensuite d'assembler tous les morceaux pour recouvrir, quelques semaines avant le salon, les troncs d'arbres. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Si vous souhaitez les aider dans l'assemblage des pièces n'hésitez pas à contacter les organisateurs

► delices.plantes@ville-cesson-sevigne.fr

* tricot urbain

Rendez-vous : comment tailler ses rosiers

L'association SH35 (société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine) propose, en partenariat avec la Ville, un atelier gratuit de démonstration de la taille des rosiers avec Michel Adam, créateur de roses. Rendez-vous dans la roseraie du parc du manoir de Bourgchevreuil pour apprendre avec les professionnels la taille des rosiers. Ils présenteront les outils nécessaires, comment affûter son sécateur et dévoileront les principes de taille des rosiers.

► mercredi 8 février à 14h30



Compostage

À partir du 31 décembre 2023, chaque Français devra trier ses déchets alimentaires et ne plus les mettre avec les ordures ménagères. Rennes Métropole a l'objectif d'équiper la totalité des habitants de composteurs dans les prochains mois.

Demandez votre composteur gratuitement.

► metropole.rennes.fr/trier-ses-dechets-alimentaires

Mobilité : enquête Rennes Métropole

Rennes Métropole organise une enquête sur la mobilité des habitants sur un territoire qui s'étend sur le département d'Ille-et-Vilaine et certaines communes limitrophes du département des Côtes d'Armor.

Cette enquête a pour but de connaître les pratiques de

déplacement des habitants, tous modes de transport confondus. Les informations ainsi recueillies sont essentielles pour adapter les aménagements et les services en matière de mobilité aux besoins de la population.

L'enquête doit se dérouler du 7 février au 8 avril 2023. 5 000 personnes seront interrogées par téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs de la société Terre d'Appels Field. Peut-être serez-vous sollicité par Terre d'Appels Field pour répondre à cette enquête. En acceptant d'y répondre, vous contribuez à une meilleure qualité de service pour tous. Merci pour votre contribution.

► 02 99 86 62 30

► mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr

Jeunesse : les citoyens de demain !

L'engagement, la participation et la citoyenneté des jeunes générations sont au cœur des préoccupations du service éducation jeunesse. Pour aider ces citoyens de demain à prendre part à la vie de la commune, la Ville a mis en place plusieurs dispositifs et instances et leur donne la parole.





Les élus du CMJ ont écrit des cartes de Noël aux personnes destinataires de l'opération Boîtes de Noël solidaires.

Le conseil municipal des jeunes pour les 9-12 ans

Les élus du CMJ, installés depuis mai 2021, arrivent au bout de leur mandat. Petit bilan.

Le CMJ, il sert à quoi ?

Les jeunes élus, scolarisés du CM1 à la 6^e, représentent leur génération et participent à la vie de la commune à travers des projets en collaboration avec les services municipaux, les associations et les élus de la municipalité. Lors de ce mandat plusieurs projets ont vu le jour. Les enfants ont créé des nichoirs en lien avec la LPO (ligue pour la protection des oiseaux), participé à la cérémonie de la capsule temporelle pour les cent ans de Cesson-Sévigné ou encore organisé, en vidéo, le concours "Cesson a du talent". En décembre dernier, la discothèque éphémère a fait son retour et a permis au CMJ de récolter 379 €. Ces bénéfices seront versés à l'association, les "P'tits doudous de Sévigné", un choix des enfants. La dernière action ? Les enfants travaillent sur le projet d'un espace canin qu'ils proposent au budget participatif.

Prochaines élections en mai : modalités

Elles se dérouleront en mai prochain dans les écoles primaires cessonaises. Les élèves candidats en classe de CM1 et CM2 devront réaliser une vidéo de présentation et remplir le dossier d'inscription.

- envoyer la vidéo à cmj@ville-cesson-sevigne.fr ou déposer une clé USB à l'Espace Citoyen



Élodie Carré
responsable du conseil municipal des jeunes



Élodie Carré a pris la relève pour s'occuper du conseil municipal des jeunes. « Les enfants sont contents des projets que l'on mène et ils en réclament d'autres. Une réunion est organisée toutes les deux semaines : ils sont très assidus ! »

À 25 ans, Élodie Carré compte déjà à son actif plus de 10 ans dans l'animation. « J'ai été animatrice bénévole dans un club de basket avec les plus jeunes. » Elle a continué dans le domaine de l'animation en travaillant dans des centres de loisirs, pour les séjours et les vacances. Elle a également exercé en tant que professeur des écoles. « J'ai pu me rendre compte que l'animation me convenait mieux » souligne l'ancienne élève du collège et lycée de Cesson-Sévigné.

Conseil consultatif de la jeunesse pour les 13-18 ans

Après le CMJ, place au CCJ, une nouvelle instance pour permettre aux ados de participer à la vie de la commune. À la différence du CMJ, pas d'élections, les jeunes viennent aux réunions sur la base du volontariat. Nous avons assisté à l'une d'entre-elles, le vendredi 13 janvier.



Vendredi, 18h30, à l'Escale, ils sont plus d'une dizaine à prendre de leur temps libre pour assister à la réunion du conseil consultatif des jeunes (CCJ). Réparti en deux commissions : sports/loisirs et commission événementiel, le groupe a déjà plusieurs projets en tête : la réalisation d'un tournoi de basket 3X3 au nouveau city stade et l'organisation d'un concert de musiques actuelles en juin. Au programme de la soirée également une réflexion autour du futur logo du CCJ et la mise en place du planning prévisionnel pour l'événement de l'été.

Ils en pensent quoi du CCJ ?

Ronan, 14 ans, fait partie du CCJ depuis sa mise en place, en 2021. « Je viens régulièrement à l'Escale et les animateurs m'avaient parlé de ce dispositif. J'essaie de venir à toutes les réunions. Là, on cherche un logo pour le CCJ, je trouve ça très intéressant. »

Raphaël, 14 ans, a été élu au conseil municipal des jeunes. « J'ai hésité avant de m'engager au CCJ. J'ai vu des affiches à côté du stade, du coup, j'ai regardé les informations sur le site internet de la Ville et j'ai rempli le questionnaire. Je suis venu à une réunion

pour voir. Depuis, je viens à toutes les réunions ! Je trouve que ce n'est pas comme au conseil municipal des jeunes : on est plus libre. »

Perrine, 15 ans, a rejoint le CCJ cette année. « Je ne vais pas à l'Escale habituellement. J'ai découvert le dispositif grâce à une affiche que j'ai vue au lycée. J'ai toujours eu besoin de m'engager donc ça m'a parlé. Au collège, je faisais partie du conseil d'administration. » Perrine s'est positionnée dans le groupe communication et événementiel. « J'aime voir les coulisses des événements. »

« Le CCJ évolue selon la demande des jeunes. Nous avons des projets intéressants qui se lancent et se concrétisent. Une rencontre avec les élus du CCJ de Saint-Grégoire va être organisée. Les jeunes ont préparé des questions et veulent savoir ce qu'ils font. » indique Noémie, animatrice référente du CCJ.

► contact : les animateurs du service jeunesse
06 11 90 03 65 ; 06 31 61 55 06
ccj@ville-cesson-sevigne.fr

Au Centre de loisirs, on co-construit

Fini le programme pré-établi par les animateurs pour les vacances scolaires. Désormais au centre de loisirs les activités se font en co-construction !

Depuis fin 2020, les enfants construisent le programme de la semaine. « *Nous constituons des groupes d'âge avec les animateurs dédiés*, indique Karl Bouget, directeur ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) élémentaire. *Chaque lundi matin, le groupe se réunit et construit son programme hebdomadaire.* » Ce programme tient compte des envies et besoins des enfants, du savoir-faire des animateurs, des événements calendaires et de certaines sorties prévues en amont. Il est ensuite affiché dans la salle de chaque groupe. Les activités ne sont pas figées : elles peuvent évoluer en fonction de la météo, de nouvelles idées...

« *Depuis la mise en place de ce fonctionnement, nous avons noté une plus forte implication des enfants dans la vie de la structure et la disparition*



des conflits. Les enfants sont au centre du fonctionnement, les animateurs sont là pour les accompagner et leur montrer qu'ils sont capables. » constate Karl Bouget.

À l'escale, on accompagne



Les animateurs de la Maison des Jeunes permettent aux 11-17 ans de découvrir de nouveaux univers et de développer de nouvelles compétences grâce à la réalisation de différents projets.

« *Les jeunes peuvent venir à l'Escale avec une idée de projet et nous leur apportons une aide sur la méthode ou la logistique pour faciliter sa réalisation* » explique Erwan Tamborini, responsable du service jeunesse.

Ils ont, par exemple, accompagné un groupe qui souhaitait participer à la course du Rock'n Solex de Rennes : de la préparation du solex, à l'apprentissage du pilotage jusqu'au jour J. Les jeunes réalisent régulièrement des reportages (photos, vidéo...) lors de

différents événements (Trans Musicales, Rock'n Solex, Mythos...). « *Ils sont acteurs et non pas consommateurs. Dernièrement un atelier couture a été mis en place afin de créer des costumes. L'objectif ? Participer à la "Japan expo" de Paris. Événement où il faut venir déguisé !* » Un autre groupe a participé à un atelier théâtre animé par un professionnel avant une représentation devant leurs proches.

« *Toutes les idées sont les bienvenues et les animateurs sont toujours disponibles pour accompagner les jeunes dans ces différentes aventures.* » L'Escale propose un accueil libre avec un accompagnement de projet les mercredis et samedis, de 14h à 18h et les vendredis, de 16h à 18h30.

► allée de Champagné ; 02 99 83 82 75 ; service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr

Projet des écoles, des moments d'échanges

« Pour bien réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation », ce proverbe populaire québécois indique que la cour de récréation est un lieu qui a toute son importance dans la journée de l'enfant.

À ce jour, les cours d'écoles de Cesson-Sévigné sont de facture classique : très minérales, quelques structures d'usages (bancs) et d'activités (tables de ping-pong, structures de jeu) peu diversifiées et souvent cantonnées aux jeux de ballon. Cette configuration n'a pas changé depuis des décennies alors que les moda-



Béatrice LEGAULT

adjointe chargée de l'enfance et de la famille

Le projet éducatif de territoire (PEdT) est-il participatif ?

C'est avant tout une démarche de partenariat entre les services de l'État concernés (SDJES/Éducation Nationale), la CAF et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.



Son objectif est de tendre à une continuité éducative des différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, familial, associatif). Des objectifs clairement formalisés sont mis en place lors d'un comité de pilotage composé de représentants de parents d'élèves, d'élus municipaux, d'enseignants,

d'associations et de techniciens de la ville.

Pour rappel, les objectifs retenus pour le Projet Éducatif de Territoire 2019-2023 étaient :

- Favoriser le bien-vivre ensemble
- Sensibiliser au développement durable
- Respecter les rythmes de l'enfant

Des réunions de bilan ont été faites régulièrement pour mesurer l'avancée de ces actions.

Un nouveau projet éducatif de territoire 2023-2027 va être mis en place à la rentrée prochaine et dès le mois de janvier le comité de pilotage a été réactivé afin de réfléchir sur de nouvelles actions à mener.

Je rappelle que ces actions visent tous les temps de l'enfant et il est important que tous les adultes référents contribuent à transmettre et appliquer au quotidien les principes éducatifs proposés dans le projet éducatif de territoire.

lités pédagogiques, les modes de vie et les conditions climatiques ont évolué. C'est de ce constat que les élus ont souhaité entamer une réflexion afin d'améliorer ces espaces, de les rendre utiles, agréables et en faire des "îlots de fraîcheur" répondant à la fois à des objectifs environnementaux et pédagogiques.

Cela peut se réaliser via 3 axes d'intervention :

- La désimperméabilisation des sols
- La végétalisation des espaces
- L'aménagement des espaces

Afin de dessiner les contours de ce futur projet, la municipalité va organiser un Café citoyen afin de donner la parole aux familles, aux enseignants, aux riverains des écoles mais aussi plus largement aux habitants intéressés par la démarche. Ce temps sera animé par une personne-ressource, Yannick Divet, qui a une expérience dans la création avec les enfants en matière de végétalisation.

La réflexion portera sur les aménagements des cours de demain au travers de trois questions auxquelles les participants réunis par table de 6 personnes auront à répondre sous l'angle :

- du réchauffement climatique ;
- de l'égalité filles/garçons ;
- du développement de la créativité des enfants.

Café citoyen

samedi 11 mars

salle du conseil à l'Espace Citoyen, de 9h30 à 12h
sur inscription auprès de la Direction éducation Jeunesse
par mail : affaires.scolaires@ville-cesson-sevigne.fr



Élaboration du Programme Local de l'Habitat 2023-2028 de Rennes Métropole

À l'échelle de notre territoire métropolitain, les enjeux en matière d'habitat sont nombreux et plus que jamais d'actualité : évolution des besoins et usages des habitants, maîtrise des prix du logement, diversification des choix en matière de logement social et intergénérationnel, objectif de « Zéro Artificialisation Nette » et préservation des terres agricoles, innovation (habitat participatif notamment), prise en compte de la parole des habitants. **Le tout en étroite coopération avec l'ensemble des 43 communes.**

C'est dans le cadre de **l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028**, qu'une **large concertation citoyenne a été effectuée, à l'initiative de Rennes Métropole**, afin de recueillir la parole des habitants des 43 communes.

4 réunions de concertation, ouvertes à tous ont eu lieu à Chantepie, Pont-Péan, Gévezé et Cesson-Sévigné (restitution), précédées de nombreuses interviews d'habitants, de commerçants, d'entreprises, d'étudiants, ... des différentes communes.

Nous avons-nous même participé à 3 de ces réunions, dont la restitution. Nous avons été étonnés de n'y rencontrer aucun élu de la majorité municipale, (hormis Monsieur le Maire lors de la réunion de restitution qui avait lieu à Cesson).

Par ailleurs, la convention annuelle des élus de Rennes Métropole, réunissant l'ensemble des élus municipaux des 43 communes, était également consacrée au PLH, nous y avons rencontré un seul élu de la majorité municipale.

Pourtant notre commune est particulièrement concernée par ce sujet, avec le quartier ViaSilva, mais plus globalement avec la question du logement étudiant, du logement intergénérationnel, du lien social dans les quartiers, des services et commerces de proximité, de la qualité environnementale, et d'une

manière générale, de la qualité de vie à tout âge.

Nous sommes toutes et tous concernés.

Alors pourquoi ce désintérêt affiché de nos élus majoritaires ?

Prochaines étapes du PLH, en co-construction avec les communes :

📌 26 mars 2023 : délibération de Rennes Métropole sur le projet PLH

📌 Avril-Mai 2023 : délibération des communes et avis des Personnes Publiques Associées (PPA)

📌 Juin 2023 : Adoption par Rennes Métropole du PLH suite à l'avis des communes et PPA

📌 Automne 2023 : Avis de l'État via le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

📌 Décembre 2023 : Adoption définitive du PLH



+ 83 habitants en 6 ans !

Corollaire de l'inaction des élus majoritaires depuis 2014 sur le sujet prioritaire du logement, les chiffres de la population légale, diffusés fin décembre 2022 par l'INSEE, montrent que la population de Cesson-Sévigné stagne entre 2014 et 2020. La conséquence directe est une ville écartelée : les quartiers historiques se vident peu à peu au profit de quartiers plus denses comme ViaSilva et le Haut-Grippé. Le tout au détriment des commerces, des écoles et de la répartition des services à la population.

Notre permanences du samedi matin à 11h, salle du Pressoir : 11 février

✉ elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

📘 @cessonecologiqueetsolidaire 🐦 @Cessonsolidaire

La qualité plutôt que la quantité

Au travers de son implication dans l'élaboration du programme local de l'habitat (PLH), la majorité municipale souhaite garantir un développement urbain durable et équilibré. Présents à chaque instance décisionnaire, nous nous assurons que le PLH prenne en compte les besoins et les attentes des Cessonnois. À ce titre, les élus sont résolument engagés dans l'élaboration du prochain PLH qui débutera en 2024.

La ville de Cesson-Sévigné prend et prendra toute sa part dans la construction de logements. En 2022, ce sont plus de 450 habitats qui ont été livrés dans tous les quartiers de la commune (1 621 depuis 2015). Cette année, environ 600 habitations vont permettre d'accueillir des nouveaux Cessonnois.

Pour autant, la production de logements, tout comme l'augmentation de la population, ne sont pas des fins en soi. Notre priorité est de préserver la qualité de vie offerte aux Cessonnois et aux futurs Cessonnois. Cela passe par une politique de logement qui permet un accueil progressif des nouvelles populations afin que les services publics (écoles, sport, culture, transports, services sociaux, etc.) puissent accueillir dans les meilleures conditions ces nouvelles arrivées.

C'est un juste équilibre qui permet aux services publics et plus particulièrement aux écoles cessonnoises de ne pas subir de plein fouet l'augmentation démographique. Chacun aura pu constater les conséquences d'une telle pression dans certains quartiers de la Métropole.

Un conseil d'administration plus équilibré pour la SPLA ViaSilva

Le projet urbain ViaSilva évolue en permanence. Hier pharaonique, il est aujourd'hui équilibré et adapté au développement naturel de la commune. C'est la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) ViaSilva (dont la Ville est actionnaire) qui en est l'aménageur. Son conseil d'administration est composé de 14 sièges dont celui de président qui est occupé par le Maire de Cesson-Sévigné.

La ville de Thorigné-Fouillard a souhaité confier l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Porte de Tizé (en marron pointillé sur la carte) directement à Rennes Métropole. En conséquence, la ville de Thorigné-Fouillard n'a plus d'intérêt à rester au sein de la SPLA. Elle a donc accepté de vendre à la commune de Cesson-Sévigné ses parts pour 60 000€. En conséquence, la Ville disposera désormais de 7 sièges tout comme pour la ville de Rennes et Rennes Métropole. Cette nouvelle composition du conseil d'administration permet de mieux refléter la réalité du projet qui est en grande majorité situé sur le territoire de notre commune.

Le projet se concentre désormais sur deux ZAC Atalante ViaSilva (97 ha en bleu) et Les Pierrins (103 ha en rouge).



Le Maire Jean-Pierre Savignac reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.
Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints
le samedi de 10h à 12h,
à l'Espace Citoyen

Permanences des élus
Samedi 4 février
Jean-Pierre SAVIGNAC, le Maire

Samedi 11 février
Béatrice LEGAULT, adjointe
chargée de l'enfance et de la famille

Samedi 18 février
Christian PARISOT, adjoint
chargé des Associations et du Sport

Samedi 25 février
François-Éric GODEFROY, adjoint
chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine Immobilier

V I S U A L
OPTICIEN DEPUIS 1959



02 99 83 94 96
OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET
8, PLACE DE L'ÉGLISE
CESSON- SÉVIGNÉ



1.
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERFORMANCE
Accompagnement, conseil auprès de Directions d'entreprises et de leurs équipes.

2.
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
Organisation et animation de parcours de professionnalisation, de formation.

3.
POUR L'OPTIMISATION DES COLLABORATEURS
Entretiens d'embauches en Allemand.

4.
POUR UNE MEILLEURE MISE EN AVANT
Assister l'organisation d'événementiels et de salons.

GERMANO FRANCE
Vous aide
06 88 25 15 39
CONTACT@GERMANO-FRANCE-CONSULTING.COM



Poisson mandarin en forme d'écureuil
Filet de bar fnt à la sauce aigre-douce



Vin sélectionné - ChangYu Riesling
Fruité, élégant, exotique et équilibré,
un riesling différent et délicieux.

L'alcool d'abord est dangereux pour la santé

TIZEN
Gastronomie Chinoise

www.ti-zen.fr
Réservation - Click&Collect

02 99 63 97 86
Du lundi au samedi, midi et soir
Dimanche soir
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES



MENUISERIE
Bruno Delahaye
NEUF RÉNOVATION

108 route de Fougères
La Victoire
35510 Cesson-Sévigné

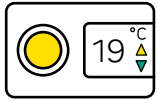
02 99 62 18 40
www.brunodelahaye.fr
menuiserie@brunodelahaye.fr

Escalier - Fenêtre - Porte - Agencement - Parquet

Quelques astuces pour économiser l'énergie

Les Français dépensent en moyenne 3 150 € par an pour payer leurs factures d'énergie. Dans un contexte de hausse des prix du gaz et de l'électricité, faire des économies devient essentiel. Voici quelques astuces proposées par l'ADEME (agence de la transition énergétique) pour plus de sobriété énergétique.

Le chauffage et l'eau chaude



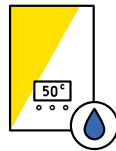
19 ° C

c'est la température idéale moyenne à l'intérieur d'une habitation. Celle-ci peut être modulée en fonction du moment de la journée et de l'utilisation des pièces.



1 ° C

de chauffage en mois = 7 % de consommation en moins.



50 ° C

c'est la température optimale pour un chauffe-eau individuel

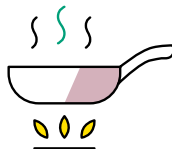
Les astuces en plus :

- Fermer ses volets la nuit, installer des rideaux épais et des bas de porte ;
- Baisser le chauffage ou le mettre en position hors gel en cas d'absence ;
- Installer un thermostat programmable ;
- Équiper les radiateurs de robinets thermostatiques qui diminuent le débit d'eau à partir d'une certaine température.

En cuisine



Couvrir les casseroles pour raccourcir le temps de cuisson = 25 % d'électricité ou de gaz consommé en moins

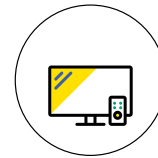


Utiliser des casseroles adaptées à la taille des plaques.



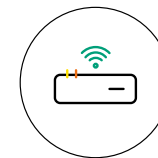
Dégivrer régulièrement son réfrigérateur et son congélateur.

Les appareils électriques et électroménagers

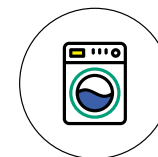


10 %,

c'est l'économie d'électricité (hors chauffage et eau chaude) réalisée en éteignant complètement ses appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille.



Une box allumée en continu consomme autant qu'un petit réfrigérateur.



Laver son linge à 30 ° C permet d'utiliser 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90 ° C.



agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-d-energie/astuces-reduire-facture-deau-denergie

Pascaline Mahé : fleuriste à domicile



Pascaline Mahé propose ses compositions florales.

Pascaline Mahé a reçu le titre "Maître artisan" en décembre 2022, valorisant son expérience professionnelle.

Arrivée de Paris, où elle travaillait dans des ateliers de fleuristes, Pascaline a ouvert sa boutique et propose aux particuliers des confections florales pour les événements (mariage, anniversaire...). « *Je fais également des compositions pour les enterrements : c'est important d'accompagner les gens pour le dernier hommage.* » Elle propose aussi des abonnements floraux pour les accueils des hôtels, restaurants et entreprises. Elle peut aussi accompagner les entreprises dans la végétalisation des bureaux. Le tout dans une démarche éco-responsable. « *Je fais attention à la gestion de l'eau, des déchets et j'utilise des fleurs et plantes de saison.* »

► 07 87 59 74 63 ; fleurs-ecoresponsables.com

Activ'Est : un réseau convivial de professionnels

L'Écopôle Sud-Est est la plus grande zone artisanale de Bretagne, réunissant des entreprises sur les territoires de Rennes, Chantepie et Cesson-Sévigné. Pour accompagner, dynamiser et créer du lien dans cet écosystème riche et varié, l'association Activ'Est se mobilise. Nous avons rencontré Laure-Line, salariée de l'association, Virginie et Frédéric, les coprésidents.

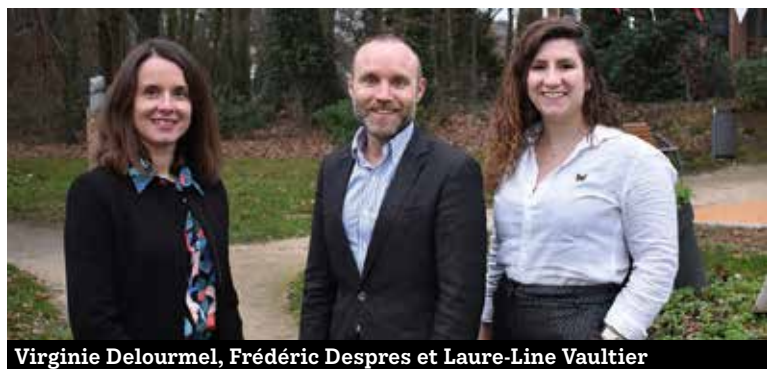
Il y a 550 entreprises sur l'Écopôle, arrivez-vous à toucher tout le monde ?

Nous avons environ 20 % d'adhérents. Notre objectif est d'accroître notre visibilité. On se rend compte que toutes les entreprises ne connaissent pas l'existence de l'association. Nous sommes confiants, les adhésions se renouvellent et s'accroissent chaque année.

L'association c'est trois grands piliers.

Vous nous expliquez ?

Relation - Convivialité - Accompagnement. L'association a pour objectif de créer du lien entre les entreprises, et des synergies intéressantes sur un même territoire. C'est le côté business ! Mais l'association c'est aussi se retrouver dans des moments conviviaux, faciliter les échanges entre les 13 500 salariés qui s'activent chaque jour sur l'Écopôle. Nous proposons différentes rencontres autour de conférences, événements sportifs, afterwork. Les rendez-vous peuvent être purement conviviaux (matchs de hand à la Glaz Arena, Eco Business Trail à travers l'Écopôle) et être instructifs, (visites d'entreprises, conférences thématiques sur des enjeux communs). Nous sommes aussi l'interlocuteur privilégié et le



Virginie Delourmel, Frédéric Despres et Laure-Line Vaultier

relais d'informations entre les entreprises et les collectivités. Nous travaillons en groupe sur les enjeux de mobilité du territoire ou de la crise climatique et proposons des formations ou rencontres sur divers sujets afin d'aider, au quotidien, les entreprises.

Pourquoi vous rejoindre ?

Nous portons des valeurs de territorialité et une démarche RSE importante. Et surtout nous sommes un réseau convivial et dynamique ! Le 28 février prochain nous organisons une soirée découverte et nous invitons toute entreprise non adhérente ou nos adhérents à venir accompagnés d'une entreprise pour la parrainer. C'est le bon moyen de découvrir nos activités.

Vous êtes une entreprise de l'Écopôle ou d'un autre secteur, vous pouvez rejoindre Activ'Est. N'hésitez pas à contacter Laure-Line Vaultier

► 02 99 53 05 66 ; l.vaultier@activ-est.fr ; activ-est.fr

FlexiModal : l'entreprise du transport propre



Tout commence en 2015, Charles Levillain, ingénieur dans l'industrie, observe les difficultés de la livraison de marchandises lourdes en centre-ville. Il conçoit alors une remorque pour vélo électrique capable de transporter des palettes facilement. Un progrès du point de vue écologique et logistique.

Avec ce concept, Charles crée l'entreprise FlexiModal. Il commercialise sa remorque afin de transporter tous types de marchandises en pédalant.

« Plusieurs étapes existent dans le transport, le but n'est pas de tout faire à vélo mais bien de mettre en place une inter-modalité pour utiliser les bons véhicules aux bons endroits, comme le vélo pour la livraison en milieu urbain. » nous explique Charles Levillain.

Après avoir fait cavalier seul jusqu'en 2019, l'équipe s'est agrandie fort de son succès et compte désormais dans ses rangs 14 membres et deux remorques brevetées. La Bicylift est spécialement conçue pour le transport de palettes jusqu'à 200 kg. En quelques secondes, la palette est levée par la remorque, prête à être transportée. D'autres accessoires, tels que le conteneur isotherme, permettent de transporter toutes sortes de marchandises. La petite nouvelle c'est la Runner, une remorque plus petite mais plus longue qui permet le transport à vélo de marchandises moins encombrantes.

FlexiModal est également tournée vers le monde puisque 45 % de ses produits sont exportés dans des pays tels que les États-Unis, la Belgique ou encore l'Allemagne.

Tout l'assemblage des pièces se déroule dans notre commune et 90 % de la fabrication de ces pièces est française. Une volonté de l'entreprise afin de mettre en application ses valeurs comme l'éco-responsabilité et l'innovation.

► fleximodal.fr

Onolulu : un resto spécialiste du poke bowl !

Jérôme Calmay et Cannelle Pinguet ont ouvert la franchise Honolulu, route de Fougères, spécialiste du poke bowl.

Ce plat typique hawaïen à base de poisson cru et de riz est servi dans un bowl où se mêlent différents produits. Aujourd'hui, il est décliné avec différentes variantes et différentes sauces, selon les choix de chacun. On peut en effet choisir son mélange de crudités, de fruits et de protéines, comme du saumon ou du thon qui sont crus, du poulet cuit, des falafels... Les plus gourmands pourront déguster les desserts faits maison. Vous pouvez déguster votre plat sur place ou à emporter et il est également possible de se faire livrer via les plateformes.

Onolulu est ouvert du lundi au vendredi, midi et soir ; le samedi midi et le dimanche soir.

► 26 bis rue de Fougères ; 02 99 38 88 09
onoluluresto.com



Rosane, salariée, vous accueille à Honolulu.



Au Ponts des arts



Vincent Bourdaraud, responsable technique culturel, fait le point avec Boris Perrier, régisseur son.



Montage du décor, le jour du spectacle "Maman".

Saison culturelle : on prépare la scène

Quand on arrive dans une salle de spectacle tout est prêt, les décors, la lumière, le son, on ne se rend compte de rien, mais en coulisse les équipes s'affairent pendant plusieurs heures ou jours avant le spectacle. Rencontre avec Vincent Bourdaraud, responsable technique culturel de la Ville.

J-3 avant la présentation de la pièce de théâtre "Maman" de Samuel Benchetrit avec Vanessa Paradis. Au Carré Sévigné, les régisseurs préparent les éléments indispensables pour le bon déroulement du montage. « Nous rajoutons des moteurs pour lever le décor car il va être lourd, explique Vincent Bourdaraud. Nous mettons également des moteurs pour les ponts électriques au-dessus de la scène pour que les projecteurs soient placés à des endroits très précis, pour éclairer les acteurs. » Le tout selon la fiche technique, fournie par la production.

La scène : il faut que ça passe !

« La première fiche technique, je l'ai reçue en janvier 2022, soit un an avant le spectacle, pour l'étudier. La programmatrice voulait être sûre que la pièce pouvait être jouée dans nos locaux pour la proposer pour la Saison 22-23. » Au Carré Sévigné, le plateau mesure 9 m de profondeur (avec une marge de 1 ou 2 mètres) et l'aire de jeux mesure 11 m de large, sans compter les coulisses. « Il faut négocier pour certains décors : par exemple, pour Maman, au début, cela ne passait pas. La production a modifié le décor. »

À décortiquer également, le plan de feu (lumière), et le plan de son, avec la liste du matériel nécessaire. « Nous fournissons le matériel. Parfois, nous le louons. » La tendance actuelle est de passer aux projecteurs LED afin de réaliser des économies d'énergie et de temps.

Le montage : qui fait quoi ?

Pour le spectacle "Maman", 5 techniciens de la compagnie seront présents, avec quatre comédiens. Le décor tient dans deux camions : un semi-remorque et un porteur. Neuf agents de la Ville travaillent pour cette pièce de théâtre. « Nous montons le décor. Où se met le panneau 1 ? C'est indiqué sur la fiche ! » Pour "Maman", des agents métiers suivants opèrent : machinistes ; électriciens ; régisseurs plateau, lumière et son ; directeur technique et habilleuse. Une habilleuse ? « Parfois, les comédiens ont joué la veille et les habits arrivent sales. L'habilleuse s'occupe de laver, repasser : nous avons une buanderie au Carré Sévigné. » Les vêtements repartiront non lavés : ce sera aux personnes du prochain lieu de réception du spectacle de s'en occuper.

L'accueil des spectateurs

Le spectacle "Maman" affiche complet. Grâce à la tribune télescopique, il est possible de passer de 0 place à 700 places assises, 1 200 places debout. « Nous sommes très réactifs selon les places réservées. S'il y a des personnes à mobilité réduite, il faut enlever des fauteuils. »

Le spectacle est fini !

Dès la fin des applaudissements, « on fait tomber le décor : c'est le démontage. » Un ordre est bien établi pour ranger le décor dans les camions. « C'est comme un jeu de tétis ! Il faut que ce soit parfaitement rangé pour les prochains spectacles ! »

Agenda

Spectacles

L'histoire du soldat
Musique/danse/acrobaties.
Orchestre National de Bretagne.

Tarifs : 35 €/29 €

- ▶ mardi 7 février à 20h,
au Carré Sévigné

Phénix - Complet.
Danse de Mourad Merzouki.

- ▶ jeudi 9 février

Scapin
Théâtre. D'après Molière.
Compagnie de l'éternel été.

Tarifs : 29 €/23 €

- ▶ mardi 28 février à 20h,
au Carré Sévigné

Expositions

La chute d'Olivier Ratsi

Le travail pose la réalité objective,
le temps, l'espace et la matière
comme autant de notions
d'informations intangibles.

À noter : création inédite d'une
médiation en langue des signes
française samedi 4 février à 11h.

La traduction est réalisée par
Capucine Priser. Entrée gratuite, à
l'attention des malentendants.

- ▶ jusqu'au 10 février,
à la Galerie Pictura

Ce que l'on voit et ce que l'on entend de Ganaëlle Maury

L'artiste a développé sa pratique
artistique autour du dessin et de la
micro-édition.

- ▶ du 1^{er} mars au 12 avril,
à la Galerie Pictura

Conte

L'heure du conte "Carna-
val autour du monde" avec
Tricontine.

Pour les enfants à partir de 4 ans.
Gratuit, sur réservation.

- ▶ mercredi 8 février à 15h30,
à la médiathèque

Médiathèque : des jeux de société à découvrir



Jouer à la médiathèque ? C'est possible sur place, dès 18 mois, et c'est ouvert à toutes et à tous, aux horaires d'ouverture !

Parmi les livres, une étagère dédiée aux jeux est proposée à la médiathèque. « *Des jeux en lien avec des livres ainsi que des jeux d'observation, de société...* précisent Céline Le Retif et Sylvie Lemoine, agents de la médiathèque qui s'occupent de ce secteur. *Cette offre se complète avec le livre.* »

La médiathèque, créatrice de lien

On se divertit sur place, seul, en famille ou avec d'autres lecteurs. Il n'est pas possible d'emprunter les jeux à la maison.

Un puzzle participatif est régulièrement posé sur une table. « *C'est extrêmement captivant ! Cela créé du lien entre les enfants, les parents et les grands-parents.* » Pour les tout-petits, on trouve des jeux d'adresse. « *Cela fixe l'attention des enfants. Nous sommes contentes des retours positifs des usagers.* » Les jeux qui ont été utilisés pour la nuit de la lecture en janvier sont disponibles en rayon : c'est le moment de les découvrir !

Les horaires hors vacances scolaires

mardi : de 15h à 20h ;
mercredi : de 10h à 12h et 14h à 19h ;
vendredi : de 12h à 19h ;
samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Les horaires pendant les vacances scolaires

mardi : de 14h à 18h ;
mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h ;
vendredi : de 15h à 19h ;
samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.



Besnard-Piednoir
Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Electricité

Installation - Dépannage
Neuf & Rénovation

Philippe PIEDNOIR
phil.piednoir@orange.fr

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62

Richard FONTAINE
IMMO

SIMPLEMENT PROFESSIONNEL

Tél. 09 67 10 87 51
Mo : 06 50 88 79 77
rfimmo@orange.fr
www.rfimmo.fr

FNAIM

Agent immobilier indépendant depuis + de 10 ans
Honoraires réduits 3,5 % TTC - Estimation gratuite

TERRE de BRAISE
Poterie et modelage

Cours du mardi au dimanche
Accès libre pour initié(es) de 10 h à 20 h
Privatisation de l'atelier pour entreprise, CE, anniversaire

8A allée des Rosiers, 35510 Cesson-Sévigné - 06 85 12 81 47
www.terredebraise.com - oliviercostard@terredebraise.com

Votre publicité Ici

Cesson-Sévigné Informations Magazine

LE CIM, C'EST :

- 32 pages dont 4 pages dédiées à votre publicité
- 11 numéros par an
- 10 400 exemplaires distribués dans toutes les boîtes aux lettres Cessonaises et les commerces
- En ligne sur le site internet et les réseaux sociaux

Retrouvez les tarifs et les conditions de réservation sur ville-cesson-sevigne.fr, rubrique "journal municipal"

Contactez le service Communication pour connaître les emplacements disponibles au 02 99 83 52 00 ; communication@ville-cesson-sevigne.fr



Scannez - moi

**Cesson Rennes
Métropole HB****Jours de match****Jeudi 9 février**

Glaz Arena à 20h30

CRMHB contre Sélestat

Vendredi 24 février

Glaz Arena à 20h

CRMHB contre

Toulouse

Tarifs : à partir de 7 €.

► cesson-handball.com

OCC Football**Agenda des principales
rencontres à domicile****Samedi 4 février**

Stade municipal Roger

Belliard à 18h

Championnat

National 3 : les Seniors

Masculins reçoivent le

Stade Brestois.

Dimanche 5 février

Stade de la Valette à 15h

Championnat

Régional 2 : les Seniors

Féminines reçoivent

l'AS S^t Jacques.**Dimanche 12
février**

Stade de la Valette à 15h

Championnat Seniors

Masculins Régional 2 :

les Seniors reçoivent le

FC Bruz.

**Dimanche 26
février**

Stade de la Valette à 15h

Championnat Seniors

Masculins Régional 2 :

les Seniors reçoivent

l'US La Gacilly.

► occessonfootball.com

En Piste**Des stages pour
découvrir ou approfondir
les arts du cirque****Du lundi 13 au****vendredi 17 février**

Stages de 5 jours enfants

toutes disciplines :
acrobaties, trapèze,
jonglerie, tissu aérien,
fil et boule d'équilibre.
Pour les 4 à 6 ans, de
10h à 12h.

Tarifs : 70 € + 10 €

d'adhésion

Pour les 7 à 14 ans, de
14h à 18h.

Tarifs : 140 € + 10 €

d'adhésion

► inscription sur
en-piste.org**Cesson Force
Athlétique****Grand Prix****Samedi 25 février**

Espace Sportif

Bourchevreuil de 9h

à 17h.

Entrée libre.

**OCC Tennis de
table****Un stage de découverte
du tennis de table****Du 20 au 24 février**

Salle Paul Janson.

Ouvert à tous, dès 6 ans.

Tarifs : 20 €/jour pour

les licenciés ; 25 €/jour

pour les extérieurs.

► 07 50 22 81 46

coach-sylvain@

occessontt.fr

L'Intervalle Yoga**Des stages et des cours
à la carte****Du 13 au 17 février**

Quartier Renaudière

Cours à partir de 16 ans.

Constitués de

postures, d'exercices

de respiration et de

relaxations

► 07 68 10 82 58

inscription sur

a/lintervalle yoga.fr

**Au Centre du
Mouvement****Un stage pour travailler
sa mobilité****Dimanche 12 mars**Espace de remise en
forme à la piscine, de
9h30 à 12h30.Sur le thème "Des
hanches souples et
stables".

Tarif : 45 €

► inscription sur
femdenkrais-acm@
laposte.fr ou
06 48 19 94 31**Amicale des
retraités****Sortie "cochon grillé" à
Cardroc****Jeudi 9 mars**

départ à 11h15, bd de

Dézerseul.

Tarif : 37 €

► sur inscription au
02 99 83 25 04 ou
06 19 96 13 79 avant le
15 février**Secours
catholique****Lundi rencontre "Une
autre histoire de
Cesson-Sévigné"****Lundi 27 février**

Espace Jean XXIII, 2

allée du Muguet à 14h30.

Venez découvrir des

lieux inconnus de

Cesson-Sévigné, avec

la participation de

l'association Cesson

Mémoire et Patrimoine.

Animation gratuite.

► 06 74 43 08 69

**Ensemble
Partageons le
Numérique****Nouveau : un atelier
généalogie****Jeudi 2 mars à 17h
et/ou 18h**

E.P.N. va créer,

prochainement, un

"Atelier Généalogie"

associatif, accessible à

tous, même débutant

pour de l'aide et

accompagnement aux
recherches familiales,
historiques...L'association vous
accueille pour une
réunion d'information,
sur inscription (le lieu
sera transmis après
inscription. Merci de
donner votre préférence
d'horaire).**Stages de formation**Il peut rester quelques
places, renseignements
et inscriptions lors
des permanences de
l'association.► epn35510@gmail.com
07 83 38 02 65**Comité des fêtes****Retenez la date des
classes****Dimanche 26 mars**Le repas se déroulera
dans la grande salle de
Grippé.**Association
Gemmologie,
Minéralogie et
Fossiles****36^e salon exposition****Samedi 4 et
dimanche 5 mars**Carré Sévigné, de 10h à
19h le samedi, de 10h à
18h le dimanche.En présence d'une
cinquantaine
d'exposants, venant
de toute la France.Simultanément,
aura une lieu une
exposition organisée
par l'association sur
le thème du monde
merveilleux des grenats.
Tarif : 4 €. Entrée
gratuite pour les moins
de 12 ans accompagnés
d'un adulte.

► 06 37 06 00 53

contact@agmfo.fr

Couples et familles : **informer, aider, prévenir**

"Couples et familles" est une association agréée par l'État qui permet aux personnes de clarifier leur relation et de mettre des mots sur leurs difficultés relationnelles et affectives. Une permanence mensuelle est proposée depuis 2015 à Cesson-Sévigné, avec Marie-Sophie Ligot, conseillère conjugale et familiale.

La conseillère reçoit des personnes pour les échanges autour de la communication, des relations dans le couple et la famille, des conflits et difficultés, des changements de vie, de la vie affective et sexuelle... « *L'écoute est bienveillante, respectueuse, sans aucun jugement. J'accueille les personnes qui ont besoin de clarifier leur situation. Beaucoup*



souhaitent gérer les conflits et continuer leur relation. D'autres se situent dans une impasse et évoquent une séparation. » Marie-Sophie Ligot s'adresse à toute personne, seule ou en couple, aux familles et aux jeunes qui sont en questionnement et vivent des difficultés dans le

domaine relationnel, affectif, conjugal ou familial. « *Des changements de vie comme la rupture ou le deuil peuvent être éprouvants. Restaurer le dialogue est important. »*

► accès gratuit et confidentiel, sur rendez-vous au 06 02 50 69 39
couplesetfamilles35@gmail.com

Cesson Art et Poésie : **des animations artistiques de peintres, sculpteurs et poètes**



Gaëtan Etienvre a pris la suite de Léone Olbrecht pour la présidence de l'association.

« *Nous proposons des expositions des adhérents tous les week-ends, même pendant*

les vacances » explique Gaëtan Etienvre, qui est adhérent depuis 12 ans.

En attendant que le manoir de Bourgchevreuil soit remis en état, les expositions ont lieu dans la salle n°1 du domaine

de Bourgchevreuil (centre de loisirs). Les exposants reversent 10 % de leurs ventes à l'association "Vaincre la Mucoviscidose". « *Tous les mois, nous nous retrouvons pour discuter autour de l'art. Nous organisons également des visites de musée, en lien avec ACL, l'Association Cesson Loisirs. »* Des cours d'écriture sont également proposés une ou deux fois par mois.

Les prochains temps forts :

- samedi 11 et dimanche 12 mars : exposition de plusieurs membres de l'association sur le thème de la forêt.
- du lundi 24 avril au mardi 16 mai : exposition des adhérents à la Galerie Pictura.
- 07 86 83 48 47

Cesson-Sévigné Tennis Club (CSTC) : la section handi tennis

Depuis 1997, La section de tennis fauteuil du Cesson-Sévigné tennis club continue son développement et va accueillir la 22^e édition de son tournoi en mars prochain.

Cette année, la section compte 8 joueurs qui s'entraînent 2 fois par semaine. « Notre équipe fanion évolue en nationale 2 composée de Guillaume Sabin N°20 français et Tony Renaudinau N°57 français, on espère remporter notre poule pour accéder aux finales de la division » nous explique leur entraîneur Vincent Lavergne. Les sportifs jouent selon les mêmes règles qu'au tennis (valide), à la seule différence qu'ils ont le droit à un rebond supplémentaire. La section est ouverte aux nouveaux adhérents avec prêt de fauteuil adapté à la pratique. Le para-tennis s'adresse à beaucoup de formes de handicap.



Depuis 1999, Un événement rythme tous les ans la section tennis fauteuil : le tournoi national organisé par le club. 32 joueurs venant de toute la France vont s'affronter avec parmi eux plusieurs membres du top 20 français. L'édition 2023 se déroulera du 17 au 19 mars, ouverte gratuitement au public. Un village sera installé avec des animations de découverte de la pratique. Un atelier de sensibilisation auprès des écoles cessonnaises sera également mis en place par l'organisation.

Michel Bonnenfant : la passion de l'élevage canin



Michel Bonnenfant, 87 ans, a une passion : l'élevage canin. Il a reçu une médaille du club CFCBB (club français du chien de berger belge) pour valoriser son investissement.
Dans sa maison, plus de

600 coupes sont exposées, témoignant de ses réussites lors des concours, gagnées en France, ainsi qu'en Espagne, au Portugal, en Belgique... La plus haute distinction ? La coupe de France en 1991 ! « Je

travaillais chez Citroën et le week-end, je participais aux concours. Le 1^{er} chien que j'ai eu était une femelle malinoise. On me l'avait donnée car elle ne s'entendait pas avec l'autre chien du propriétaire » explique le Cessonnaise. C'était en 1983. « Elle gagnait tous les concours ! » Elle est devenue reproductrice et a permis à Michel Bonnenfant de poursuivre. Actuellement, un chien de la race schipperke lui tient compagnie. La relève est assurée : il a transmis sa passion à son fils !

Michel Bonnenfant est également un habitué du concours des maisons fleuries et il répond toujours présent bénévolement pour assurer la sécurité de grands événements, comme la braderie de Cesson-Sévigné.

PERMANENCES

Action Emploi Cesson

Accueil sur rendez-vous place de Waltrop

► 02 99 83 25 96 ou
pae.aec.cesson-sevigne@gmail.com

Ensemble Partageons le Numérique

Vous avez des difficultés avec les démarches en ligne, les actions numériques du quotidien.

Permanences

Entr'Aide numérique-aide individuelle

Jeudis 2 et 16 février et 2 mars

à la Médiathèque entre 9h30 et 11h30

Avec vos question personnelles.

Accueil numérique - aide ponctuelle

8 et 22 février

à la Médiathèque entre 17h30 et 18h30

Réponse à une question simple (outils numériques) ou orientation vers le bon interlocuteur

pour vos démarches.

► 07 83 38 02 65
epn35510@gmail.com

Vestiaire solidaire

Les mardis, mercredis et jeudis

au stade Roger Belliard de 14h à 17h

Lors de ces permanences vous pouvez déposer vos vêtements et/ou venir acheter au dépôt vente. Pas de permanences pendant les vacances scolaires.

Mercredi 8 mars

Journée continue de 9h à 17h pour la braderie.

Tous les articles sont soldés à - 50 %.

► 06 06 54 49 73

Amicale des donneurs de sang

18 et 19 avril

Espace de Grippé

Inscription sur dondesang.efs.sante.fr (présentation obligatoire d'une pièce d'identité)

Insertion sociale et professionnelle

Pour les 16 25 ans

le lundi et le jeudi

au point accueil emploi de 9h à 17h30

We Ker, la mission locale, accueille les jeunes de 16-25 ans sortis du système scolaire.

► 06 20 49 57 71

d.beauce@we-ker.org

Couples et familles

Conseil conjugal et familial

Lundi 13 mars

sur rendez-vous de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville

► 06 02 50 69 39
couplesetfamilles35@gmail.com

CIDFF 35

(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Jeudis 9 et 23 février

sur rendez-vous de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville

► 02 99 30 80 89

Clic Alli'âges sur rendez-vous

02 99 77 35 13

Le Clic est une antenne de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

► 0 800 35 35 05

Aide aux démarches administratives en ligne

Jeudis 9 et 23 février

sans rendez-vous

à l'Espace Citoyen de 14h à 17h

Un agent de la Ville vous accompagne pour réaliser une démarche administrative sur internet. Pensez à apporter les documents nécessaires à la démarche. Venir avec son propre ordinateur ou smartphone (recommandé).

Conciliateur de justice

Jeudi 2 février

sur rendez-vous

à l'Espace Citoyen de 10h à 12h et de 14h à 17h

► 02 99 83 52 00

NUMÉROS UTILES

► Centre anti-poisons

02 99 59 22 22

► Hôpital privé Sévigné

02 99 25 50 50

► Service d'urgence

24 h/24

02 99 25 52 49

► Police nationale

02 57 87 10 05 ou 17

► Police municipale

02 99 83 52 14 /

06 09 35 73 92

(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h)

police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr

► Pompiers : 18

► SAMU 35 : 15

► Urgence sans abri : 115

► Pharmacies de garde

32 37

► Violences conjugales

02 99 54 44 88 - 24h/24

et 7 jours/7 3919 ou 114

numéro d'écoute national, de 9h à 19h

► Signalement en ligne

arretonslesviolences.

gouv.fr

► Violences sur les

enfants : 119

► RAM (relais assistants

maternels)

02 99 83 52 00

► SOS parentalité

09 74 76 39 63

► CDAS

(Centre Départemental d'Action Sociale) :

02 99 02 20 20

► MDPH

(Maison Départementale des Personnes Handicapées) :

0 800 35 35 05

► La Croix Rouge

09 70 28 30 00 (gratuit, 7j/7 ; de 8h à 20h)

► Eau du bassin rennais

02 23 22 00 00 ;

eaudubassinrennais.fr ;

► Solitud'écoute

0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7

► Voirie Rennes

Métropole

02 23 62 29 82

metropole.rennes.fr

► Déchetterie

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi).

0 800 01 14 31 (gratuit)

► CPAM

3646, ameli.fr

État civil

Du 1^{er}/12/2022 au
31/12/2022



NAISSANCES

- Agathe LEBORGNE
- Alba MARY
- Albane CONTON
- Zélie STEIN



MARIAGES

- Alexandre RIGALDO et Céline POILONG
- Ludric RICHARD et Soukayna LEMNIAI
- Jonathan CRESPIEN et Malek AMRAOUI



DÉCÈS

- Francis DROUADENNE, 93 ans
- Robert JEAN, 85 ans
- Odette GOUDE, veuve LE SCAVARREC, 88 ans
- Jeanine NAGARD, 91 ans
- Marie OUTIL, veuve LESAUX, 99 ans
- Madeleine FER, veuve DINER, 87 ans
- Nicole ENTHIME, veuve BÉTHUEL, 84 ans
- Michel MAS, 90 ans
- Michel BRÉMOND, 90 ans
- Alphonse HERVELEU, 89 ans
- Gérard GLAY, 87 ans
- Georges BLANDIN, 86 ans
- Bernadette MORLAIS, épouse LAINÉ, 87 ans
- Pierre TARDIF, 79 ans
- Guu GROSVALD, 95 ans
- Raymond RUAU, 75 ans
- Edmond SOULABAILLE, 83 ans
- Christiane DELAVIER, 91 ans



L'Arbre des naissances, le 19 novembre 2022.

Le chiffre

126

C'est le nombre de naissances (75 filles et 51 garçons) en 2022 enregistré par le service Accueil général - Espace Citoyen.

Pour les filles, c'est le prénom Alba qui a rencontré le plus de succès.

Pour les garçons, c'est Arthur.

Urbanisme

Permis de construire accordés du 1^{er}/12/2022 au
31/12/2022

› Octroi avec prescriptions

- 9, allée des Mésanges : démolition totale de la construction existante et construction d'une maison individuelle ;
- 12 mail de Bourgchevreuil : démolition et reconstruction du bâtiment qui abrite une banque ;

- parc d'activités Chêne Morand : construction d'un centre de formation ;
- 46, rue de la Rigourdière : extension de la façade Sud avec création d'une nouvelle entrée sur cette façade, extension des bureaux à l'étage du bâtiment, ajout de places de stationnement.



MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville - 02 99 83 52 00
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr
ville-cesson-sevigne.fr

› Accueil général - Espace Citoyen

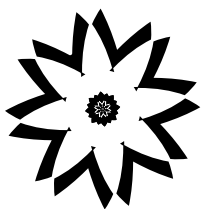
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi), le samedi, de 9h à 12h.

› Mairie et Mairie-annexe

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi).

Spectacle

Saison 22•23



Pont des arts

Cesson- Sévigné



© TOUT DROIT RÉSERVÉ

MUSIQUE • CARRÉ SÉVIGNÉ • 20H

Mardi 7 Février

L'HISTOIRE DU SOLDAT

ORCHESTRE NATIONAL DE BRETAGNE